

ANIMER des séances en extérieur



Dans un contexte particulier de fermeture des salles (mesures sanitaires ...), vous souhaitez maintenir les liens avec vos pratiquants mais vous n'êtes pas spécialistes du milieu extérieur. Ce temps vous apportera les compétences sur la mise en place en extérieur de vos séances EPGV et d'aborder une activité pouvant être animée en extérieur.



PUBLIC

- Titulaire du diplôme « Animateur 1^{er} degré Adultes en salle »
- Titulaire du CQP ALS Option AGEE
- Titulaire du CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP, STAPS, etc.) permettant l'encadrement de cette activité.



PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niv1)
- Être titulaire de la formation « Culture fédérale »
- Être à jour de sa carte professionnelle d'Éducateur Sportif (fournir une impression datée du site EAPS)
- Avoir une bonne connexion internet.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer la sécuriser d'une animation en milieu extérieur
- Diversifier les contenus pédagogiques des activités pouvant être pratiquées en extérieur
- Être en mesure de transposer des contenus de la salle pendant une activité « extérieure » dans le cadre d'un contexte particulier de fermeture des salles (mesures sanitaires...).



CONTENUS DE LA FORMATION

- Savoir construire une séance extérieure (pédagogie, gestion de groupe, gestion des différents niveaux, progressivité, construction de séances, sécurité...).
- Une activité support techniquement simple : la marche

- Découverte d'une activité extérieure pouvant être enseignée à l'EPGV
- La sécurité et les précautions liées au contexte de crise sanitaire (COVID 19).



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Des apports théoriques et des échanges d'expériences
- Des mises en place concrètes de séances
- Format de séance adapté à l'activité.



OUTILS DE FORMATION

- Outils pratiques pour la mise en place des séances.



DIRECTEUR DE FORMATION, FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS

- Directeur de Formation FFEPGV
- Formateur FFEPGV inscrit sur la liste nationale des habilités



MODALITÉS DE VALIDATION

- Évaluation formative :
 - › Mises en situation.



MODALITÉS DE CERTIFICATION

- **Pour y accéder :**
 - › Avoir suivi intégralement la formation.
- Formation non certifiante.



DIPLÔME REMIS

- Attestation fédérale « Animer des séances en extérieur ».



BÉNÉFICES MÉTIER

- Renforcer ses compétences d'animation sportive à l'extérieur (technique, démarches pédagogiques).



POINTS FORTS

- Une formation qui vous amène des éléments concrets pour une mise en œuvre immédiate
- Proposer des séances dans un milieu à fort potentiel de développement.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

- › Renseignements disponibles sur le site fédéral ffepgv.fr, rubrique Formation



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à l'une de nos formations ? Consultez-nous : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.



DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION : 7 h

- Formation en centre : **7h**



POUR ALLER PLUS LOIN

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre une formation Filière en extérieur.

